Légende

Zones urbaines

- UA2 — Secteur des coeurs des chef-lieu des communes bourgs et des communes villages
- UB2 — Secteur de mutation vers l'habitat collectif
- UB3 — Secteur de densification horizontale
- UH — Secteur des coeur des hameaux périphériques
- UC — Secteur de périphérie urbaine au contact des espaces agricoles et naturels
- UX4a — Secteur dédié aux activités commerciales - en dehors des zones commerciales
- UX2 — Secteur dédié aux activités productives limité à une hauteur de 13 m
- UX1 — Secteur dédié aux activités productives limité à une hauteur de 20m
- UE — Secteur des équipements publics structurants

Zones à urbaniser

- 1AUA2 — Secteur à urbaniser en confortement des chef-lieu des communes bourgs et des communes villages
- 1AUE — Secteur à urbaniser en confortement des secteurs d'equipements publics structurants

Zones agricoles

- A — Espaces agricoles importants
- AS — Espaces agricoles à sensibilité environnementale ou paysagère
- AX1T — Secteurs de taille et de capacité d'acceuil limitée dans l'espace agricole

Zones naturelles

- N — Secteur naturel
- Nr — Secteur des batiments abritants des équipements existants, isolés des zones urbaines
- Nr — Secteurs naturels de stockage des déchets inertes

Prescriptions

- Bâti remarquable et petit patrimoine
- Bâtiment traditionnel d'intérêt
- Boisement d'intérêt
- Eléments de paysage - Front bâti remarquable
- Limites des zones de recul
- Sentier PDIPR
- Continuité écologique
- Cours d'eau
- Espace Boisé Classé à conserver
- Boisement d'intérêt
- Espace Vert à Valoriser (EVV)
- Zone humide identifiée
- Secteur comportant des Orientations d Aménagement et de Programmation
- Emplacement Réservé
- Emplacement Réservé logements social/mixité sociale
- Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
- Bâtiment pouvant faire objet d un changement de destination
- Reservoir de biodiversité
- Corridors écologiques
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
- Pelouses sèches à protéger
- Espace de bon fonctionnement des zones humides

Informations

- Exploitation Agricole

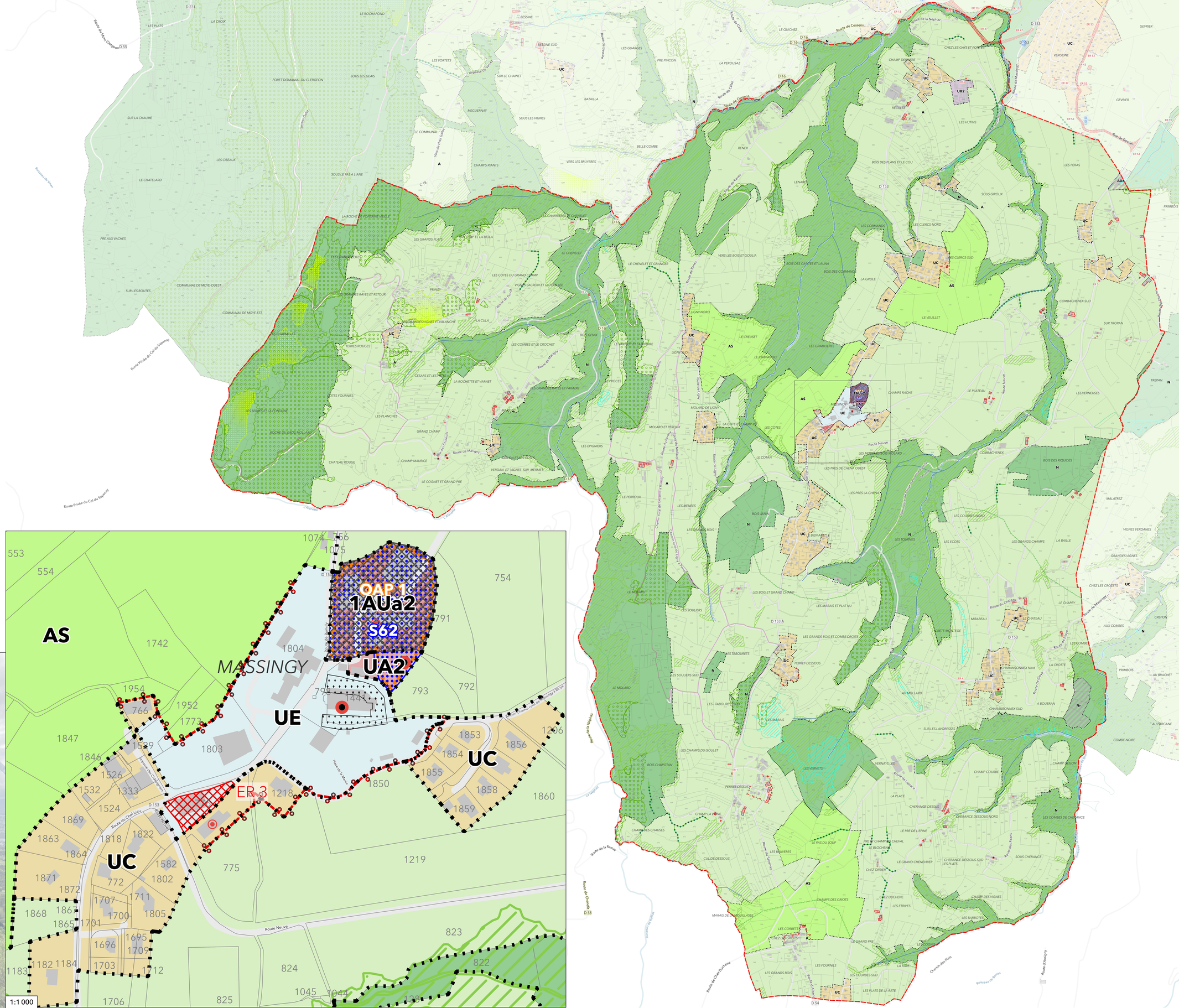
MASSINGY
AS
UC
UE
UX2
AX4
1AUa2
S62
UA2
OAP 1
ER 3
Route Neuve
Route du Chef Lieu
Route de la Mairie
Route de Rumilly
Route de Cessens
Route du Mont Cenis
Route Privée du Col du Sapenay
Route Privée du Col du Superd
Ruisseau de Vions
Ruisseau de la Nephaz
Ruisseau de la Bialle
Ruisseau de la Bialle
Ruisseau de la Bialle